



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Recensement 2021 : une diminution à nuancer

---

**Les statistiques du Canton de Neuchâtel concernant le recensement annuel de la population ont été publiées hier par le Conseil d'Etat. Parmi les nombreuses informations à disposition, un chiffre concernant notre commune doit être analysé avec soin et mis en perspective, celui de la baisse du nombre d'habitants en 2021.**

L'an dernier, notre commune a à nouveau perdu un peu de plumes pour atteindre 10'499 habitants au 31 décembre (perte de 76 habitants, soit une diminution de 0.72% par rapport à 2020).

Si cette nouvelle perte frustre évidemment les autorités communales, elle doit toutefois être clairement examinée pour pouvoir en tirer des enseignements concrets.

Pour ce faire, il faut distinguer le mouvement naturel de la population (soit la différence entre le nombre de naissances et de décès) et le mouvement migratoire (soit le nombre d'arrivées et de départs de la commune) qui composent l'évolution démographique.

Val-de-Travers est un endroit où il fait bon vivre et vieillir et les statistiques le prouvent : environ 23% des habitants de notre commune ont entre 65 et 103 ans. Cette proportion importante du nombre de seniors a inévitablement un impact sur le nombre de décès qui dépassent très régulièrement le nombre de naissances, ce qui a été le cas l'an dernier (94 naissances contre 132 décès, soit un solde négatif de 38 habitants représentant la moitié de l'évolution 2021).

Les autorités n'ont que peu d'emprise sur ce mouvement naturel qui explique une partie de la baisse du nombre d'habitants.

Au niveau du mouvement migratoire, force est de constater que notre commune attire toujours de nouveaux résidents qui viennent principalement pour des raisons professionnelles

(31,6% des 525 personnes nouvellement installées), familiales<sup>1</sup> (25,4%) et de logement<sup>2</sup> (21%). La qualité de vie complète le tableau avec 14,6% des réponses au sondage volontaire effectué lors de l'arrivée de nos nouveaux concitoyens<sup>3</sup>.

Ces domiciliations sont contrebalancées par des départs à l'étranger<sup>4</sup> (27,1% des 543 déménagements), des changements d'emploi ou de lieu de travail (21,4%), des départs pour raisons familiales (17%) ou pour des questions de logement (12,9%), de qualité de vie<sup>5</sup> (6,1%) ou de coût de la vie (0,9%)<sup>6</sup>.

Alors que notre commune n'est pas directement compétente en matière de naissance et de décès – même si tout est mis en place dans notre pays pour favoriser la natalité ou freiner la mortalité – elle a des responsabilités dans plusieurs domaines, dont l'aménagement du territoire et l'amélioration des conditions de vie.

Les grands projets<sup>7</sup> lancés ces dernières années ou prévus à terme par le Conseil communal et le Conseil général vont dans ce sens, que ce soit avec l'augmentation de l'offre en places d'accueil extrafamilial, la révision du plan d'aménagement local (qui doit permettre un développement raisonné de Val-de-Travers au niveau des logements ou des entreprises), la protection du village de Noiraigue contre les chutes de pierres, le développement d'écoquartiers, le soutien à l'économie locale ou le réaménagement de zones urbaines, le tout en préservant le cadre naturel grandiose de notre région.

Comme Val-de-Travers a de nombreux atouts dans sa manche, le Conseil communal poursuivra sa mission cette année et les suivantes avec l'aide de toutes les Vallonnières et de tous les Vallonniers qui sont les meilleurs ambassadeurs de leur commune.

Val-de-Travers, le 4 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

---

<sup>1</sup> Notamment dans le cadre de l'agrandissement du ménage.

<sup>2</sup> Notamment grâce au niveau des loyers et à l'achat d'une maison ou d'un appartement.

<sup>3</sup> Le solde des réponses (7,4%) est composé des personnes n'ayant pas voulu répondre au sondage.

<sup>4</sup> Pour des raisons professionnelles et de retour au pays.

<sup>5</sup> Citons ici l'éloignement des transports publics ou une offre culturelle, sportive ou commerciale pas en adéquation avec les personnes sondées.

<sup>6</sup> Le solde des réponses (14,6%) est composé des personnes n'ayant pas voulu répondre au sondage.

<sup>7</sup> [www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-06/programme-legislature-21-24-vf.pdf](http://www.val-de-travers.ch/sites/default/files/2021-06/programme-legislature-21-24-vf.pdf)

